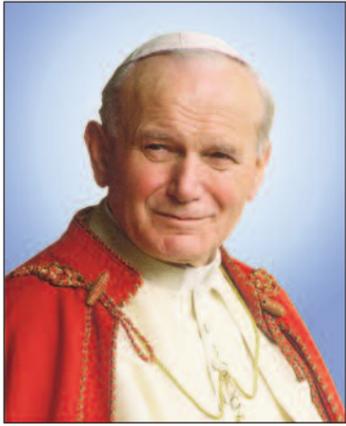


Le pape François a défini Jean-Paul II comme le « pape de la famille », et Jean XXIII, pour sa convocation de Vatican II, comme le « pape de la docilité à l'Esprit ». Le premier sera fêté le 22 octobre, le second le 3 juin.

Canonisations : un choix ambigu

« **S**TO LAT » (Qu'il vive 100 ans !), scandaient les Polonais lors de son élection au siège de Pierre le 22 octobre 1978, en la fête de Sainte Edwige, reine de Pologne, où il lança aux catholiques du monde entier son célèbre « N'ayez pas peur ! » dont il fera le fil rouge de sa longue mission à la tête de l'Eglise.

« **Santo subito** » (Saint immédiatement !), scandaient comme en



écho des centaines de milliers de catholiques rassemblés place Saint-Pierre de Rome pour ses obsèques quelques jours après son rappel à Dieu le 2 avril 2005, au terme d'un extraordinaire pontificat de plus de 25 ans. Entre ces deux dates et ces deux acclamations, un long règne dont on est encore bien loin de mesurer toutes les conséquences, toutes les richesses et toutes les grâces.

Canonisé dimanche à Rome par le pape François en présence de son prédécesseur Benoît XVI, en la fête de la Miséricorde divine qu'il avait lui-même instituée le premier dimanche après Pâques, Karol Wojtyła, qui avait pris le nom de Jean-Paul II et la devise mariale « Totus tuus », restera assurément un extraordinaire exemple de résistance aux modes et à l'esprit du monde et, somme toute, aux fausses valeurs et à l'air du temps.

L'artisan de la chute du communisme

Saint Jean-Paul II, qu'il nous faut prier sans attendre, restera donc un signe de contradiction pour notre temps. Un signe de lumière et d'espérance pour notre époque de ténèbres lui qui, pour mieux façonner notre vie à l'imitation de Jésus Christ, eut la hardiesse et le génie d'ajouter les cinq mystères lumineux au rosaire que nous récitons et méditons.

Fondateur des Journées mondiales de la Jeunesse au cours desquelles se formèrent des centaines de milliers de jeunes qui allaient devenir la « Génération Jean-Paul II », ce pape polonais au charisme éprouvé que les services secrets de l'Est voulurent et tentèrent

d'assassiner le 13 mai 1981 a non seulement régénéré l'Eglise mais a également bouleversé à tout jamais la donne géopolitique du Vieux Continent, en contribuant largement à venir à bout du communisme en Europe de l'Est et à précipiter la fin de l'Union soviétique.

Car dans la foulée de l'élection de Jean-Paul II et de son célèbre mot d'ordre lancé aux catholiques du monde entier, ce furent la naissance de « Solidarnosc », le combat de Lech Walesa et le martyre du Père Jerzy Popieluszko qui transformèrent le destin de la Pologne. Puis par contre-coup celui de toute l'Europe avec la chute du Mur de Berlin et la fin de la division artificielle de l'Europe, elle-même régulièrement appelée à retrouver et à pleinement assumer ses « racines chrétiennes ». C'est lui qui, par son exemple, a vaincu le communisme à l'Est tout en dénonçant le matérialisme et le laïcisme sans foi ni loi de nos sociétés occidentales ayant renié Dieu ou voulant limiter la foi et la pratique religieuse à la seule sphère privée.

« France, fille aînée de l'Eglise... »

Dieu seul sait tout ce que nous autres, catholiques français, lui devons également pour avoir lancé dès juin 1981 au Bourget cette interrogation prophétique : « France, fille aînée de l'Eglise et éducatrice des peuples, qu'as-tu fait des promesses de ton baptême ? » Une petite phrase qui résonne encore dans toutes nos têtes et dans tous nos cœurs comme un appel à la conversion et à l'action... pour que France et chrétienté continuent.

Jean-Paul II fut également un exemple hors du commun dans le combat pour la vie (de sa conception à la mort naturelle) contre la culture de mort qui imprègne chaque jour un peu plus toutes nos sociétés. Pour nous donner un modèle de plus à ce propos et le courage dont font preuve aujourd'hui les « Veilleurs » dans la lutte contre toutes les nouvelles impostures de notre époque que sont par exemple la légalisation contre-nature du « mariage gay » et de toutes les pratiques y attendant, il béatifiera Mère Teresa.

Ayant vécu en Pologne même les derniers jours du calvaire de Jean-Paul II, en avril 2005, je peux témoigner de l'extraordinaire élan de foi, de grâce et de conversion que sa souffrance physique supportée jusqu'à l'agonie engendra dans les cœurs. De l'exemple de toute sa vie comme de toutes ses grâces innombrables que Jean-Paul II, désormais porté sur les autels, soit infiniment remercié. « Dziekuję bardzo ». Merci beaucoup, comme disent les Polonais. Deo gratias !

YVES BRUNAUD

A huit heures du matin dimanche, la place Saint-Pierre était déjà noire de monde. 800 000 fidèles sont venus assister à l'événement majeur de l'année 2014 pour l'Eglise catholique : la canonisation de Jean-Paul II et de Jean XXIII. Presque exactement 60 ans après celle de Pie X, le 29 mai 1954, alors qu'aucun pape ne l'avait été depuis le XVIe siècle.

On l'a appelé le « Papi Santi Day » et même « le dimanche des quatre papes » : deux auréolés, un émérite – Benoît XVI a célébré la messe avec le pape François – et un en exercice... Deux milliards de téléspectateurs ont suivi la cérémonie, à laquelle assistaient quatre-vingt-dix-huit délégations d'Etats ou d'organisations internationales, dont vingt-quatre chefs d'Etat et têtes couronnées, du roi d'Espagne au président zimbabwéen Robert Mugabe. Mention spéciale à notre



représentant français Manuel Valls, qui a pourtant toujours préféré les baptêmes de gaz.

150 cardinaux, 1 000 évêques, 6 000 prêtres du monde entier, mais aussi des musulmans, des anglicans, des orthodoxes et des juifs. Une nuit blanche de prière avait été organisée dans toutes les églises de Rome qui servaient aussi de refuge aux pèlerins sans toit.

A 10 h 15 précises, sous les portraits d'Angelo Roncalli et Karol Wojtyła déroulés sur la façade de la basilique, le pape argentin a déclaré en latin : « *En l'honneur de la Sainte*

Trinité, par l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la vie chrétienne, avec l'autorité de Notre Seigneur Jésus Christ, des saints apôtres Pierre et Paul, après avoir longuement réfléchi, invoqué plusieurs fois l'aide de Dieu et écouté l'avis de beaucoup de nos frères dans l'épiscopat, nous déclarons et définissons saints les bienheureux Jean XXIII et Jean-Paul II, nous les inscrivons dans le catalogue des saints et établissons que, dans toute l'Eglise, ils soient dévotement honorés parmi les saints. » Et de sonner toutes les cloches de Rome.

« Santo subito » ?

« Saint Jean XXIII et saint Jean-Paul II (...) ont été des prêtres, des évêques, des papes du XXe siècle. Ils en ont connu les tragédies, mais n'en ont pas été écrasés. En eux, Dieu était plus fort. » « Dans la convocation du Concile, saint Jean XXIII a montré une délicate docilité à l'Esprit Saint, il s'est laissé conduire et a été pour l'Eglise un pasteur, un guide guidé, guidé par l'Esprit. Cela a été le grand service qu'il a rendu à l'Eglise. (...) Dans ce service du Peuple de Dieu, saint Jean-Paul II a été le pape de la famille. »

Jean XXIII et Jean-Paul II ont eu respectivement quatre ans et vingt-six ans de pontificat. Pour chacun, les « Santo subito » ont résonné à leur mort, bien que leur œuvre ne se ressemble pas. Sur les 266 papes qui ont dirigé l'Eglise, quatre-vingts ont été canonisés. La procédure est rigoureuse et souvent longue. Mais pour eux, certains obstacles ont été levés. Benoît XVI n'a pas attendu les cinq années réglementaires après la mort de l'intéressé pour lancer le

procès de canonisation du pape polonais. Et François n'a pas requis de second miracle pour la canonisation du béatifié Jean XXIII.

Des voix se sont élevées contre cette vélocité. Des voix pas forcément catholiques – mais alors de quoi se mêlent-elles ? – ou de sensibilité de gauche, qui ont reproché à Jean-Paul II son « manque de combativité face au fléau de la pédophilie » et une « rigidité doctrinale » antimoderne. Il est vrai – et on ne peut que l'en remercier – que ce pape est resté très ferme sur les questions de morale sexuelle et s'est toujours opposé à « la théologie de la libération » dont certains ont essayé d'influencer l'Eglise.

Reste Vatican II

Néanmoins les esprits, bien catholiques, eux, ne peuvent que se tourner vers l'événement majeur qui marqua leur pontificat à tous deux : le concile Vatican II. Bien sûr, c'est leur sainteté personnelle qui a été reconnue dimanche. Mais on ne peut rigoureusement les en dissocier et c'est le pape qui l'a redit dans son homélie : tous deux ont, par ce concile, aidé à « restaurer et actualiser l'Eglise selon sa physionomie d'origine ». Le premier l'a ouvert, le second l'a appliqué. Et l'aggiornamento issu de Vatican II n'a pas convaincu par son irréprochabilité doctrinale.

Pour Philippe Maxence, par cette double canonisation des « pontifes de l'audace conciliaire », le pape François tourne une page, en refermant définitivement une période de l'Eglise. Il vise la « praxis » et non plus « l'orthodoxie » : qu'on ne se pose plus de questions à ce sujet, c'est figé. C'est aussi gênant. Et prête à confusion. La Tradition avait été visée par Jean-Paul II via l'excommunication de Mgr Lefebvre et de Mgr de Castro-Mayer en 1988 ; ces oppositions nées du concile ont peu diminué. Ce double geste de François n'est pas anodin.

MARIE PILOQUET

Valls rassure les catholiques

Le Premier ministre Manuel Valls place Saint-Pierre a été sifflé par les fidèles chaque fois qu'il apparaissait sur les écrans géants. Il a ensuite répondu aux questions de quelques journalistes. « Le mariage, c'est fait, c'est entré dans les faits. Tout le monde sait qu'on n'y reviendra plus », a-t-il assuré – c'est sans compter sur la détermination du Front national d'abroger la loi, réaffirmée samedi dans nos colonnes par Wallerand de Saint Just.

Manuel Valls s'est voulu rassurant et a donné comme exemple des bonnes relations existant entre la République et l'Eglise la grand-croix de la Légion d'honneur remise la veille au cardinal Etchegaray. Une entente du meilleur aloi, puisque le recteur de la mosquée de Lyon, Kamel Kabtane, a reçu lui aussi un hochet républicain. On ne saurait être plus *fraternelle*. – S.M.



LA CHRONIQUE SOCIALE

de Nicolas Tandler

Mauvais berger pour la CFDT

Le syndicat de salariés qui obtient le meilleur écho médiatique, c'est la CFDT – Confédération française démocratique du Travail, dirigée par Laurent Berger. L'organisation tient la première place pour les adhérents, 860 000 revendiqués. Les gouvernements successifs recherchent ses faveurs. Jusqu'à prendre ministre ou superpréfet dans ses rangs. Le PS peut compter sur l'appui CFDT, en dépit des décisions contraires aux intérêts de ses membres. En une période où le ministre Valls joue gros jeu sur le plan social, quel cap prend le syndicat de Laurent Berger ?

Début juin aura lieu le 48e congrès de la CFDT, à Marseille, ville choisie parce qu'elle était présumée devenir socialiste. Laurent Berger veut y démontrer que le « dialogue social », avec le gouvernement et le patronat, s'avère « payant ». A savoir sous forme de « droits nouveaux », qu'il omet de définir. Il soutient le pacte de responsabilité et le plan d'économies de M. Valls, n'émettant des réserves que sur son montant. Au fond, il suit les députés socialistes grognards, ne critiquant, sur la forme, que P. Gattaz, le président patronal. L. Berger veut que la CFDT fasse de la « démocratie sociale » et joue « le partage de risques », complétant ainsi la social-démocratie de MM. Hollande et Valls. Son congrès pourrait devenir houleux.

Jusqu'au bout du reniement

Il va se dérouler à Marseille deux événements. D'abord, l'abandon total de toute référence au christianisme social mentionné dans le préambule des statuts, lors de la création de la CFDT en 1964, il y a 50 ans. Le secrétaire-général renie de la sorte l'origine du syndicat, sans nécessité tactique, puisque les relations avec la CGT et FO, au « laïcisme » prononcé, sont au plus bas (le 1er mai se célébra en bande à part, et Thierry Lepaon, n° 1 cégétiste, a d'ores et déjà refusé l'invitation au congrès de Marseille, où il n'enverra qu'un sous-fifre). Pour que la pilule passe mieux, L. Berger ose mettre en avant les « 95 ans » du syndicat, en fait ceux de la CFTC, née en 1919). Il aura quelque peine à expliquer que ce fut une réussite de l'œcuménisme, par l'acceptation de la coexistence dans un syndicat de protestants et de catholiques, sur le modèle allemand de l'Alsace-Moselle réincorporée alors à la

France. Le propos détonnera dans une organisation totalement « déconfessionnalisée ».

Ensuite, il importera à L. Berger de devenir un vrai n°1. Il a en effet succédé à François Chérèque en cours de mandat et le congrès devra le confirmer. Une opération sans risques ? On verra. L'innovation la plus attendue sera, elle, plus aisée : la parité hommes/femmes parmi les dix dirigeants. Toutefois, les quatre entrants à avaliser poseront sans doute problème. Jusqu'à l'intérieur du siège national de Belleville, à Paris, des oppositions s'esquissent.

Trois avertissements

Dans les entreprises, au moment de trois conflits spectaculaires, la CFDT a étalé de graves fissures. D'abord, à Florange, en Lorraine, en décembre 2012, un crac sérieux dans l'usine sidérurgique Arcelor Mittal. Edouard Martin, le leader local de la CFDT, alla jusqu'à traiter publiquement le Premier ministre Ayrault d'« imbécile » ou « complice » de l'employeur, présentant le gouvernement comme « ennemi ». L. Berger en personne dut « arranger » les choses avec Matignon, où l'on parla d'« incompréhension ». La base avait pourtant approuvé le dérapage verbal, à la satisfaction des cégétistes. Le rattrapage du coup le fit oublier.

En février 2014, on vit la CFDT de Mory Ducros, gros transporteur, « exploser en vol », selon des commentateurs, à propos d'un « sauvetage » faisant cependant des milliers de licenciés. 35 délégués CFDT condamnèrent l'attitude, trop conciliatrice à leurs yeux, du syndicat. Puis, on assista à une réédition à La Redoute, fin mars 2014. Jean-Claude Blanquart, le responsable CFDT de l'entreprise de vente par correspondance, approuva l'accord social proposé par la direction. 18 délégués de la CFDT sur 25 brûlèrent alors leur carte, quittant le syndicat, parce qu'ils n'entendaient pas « cautionner un syndicalisme régi par la pensée unique où la démocratie et la loyauté n'ont plus leur place ». La signature de Blanquart, qui avait peu avant organisé des rassemblements contre l'accord, était inspirée en droite ligne de Belleville.

Le congrès de Marseille risque de voir surgir des revenants. Laurent Berger est certes sur ses gardes et le gouvernement, dont il constitue la carte syndicale majeure, lui aussi.

N. T.

Hénin-Beaumont, Mantes-la-Ville, Beaucaire, Fréjus... Les premières mesures des mairies FN

Baisse des impôts locaux, remise en question de construction de mosquée, fin du halal dans les cantines, fin des subventions aux associations « communautaires », arrêté anti-mendicité, retrait du drapeau européen au fronton des mairies... Un peu plus d'une semaine après le second tour des élections municipales, les mairies dirigées par des élus du Front national déroulent leurs premières mesures.

● **HÉNIN-BEAUMONT** – Steeve Briois l'avait promis, il le fait ! La municipalité FN d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) va baisser de 10 % la taxe d'habitation, mesure phare du budget 2014 qui sera compensée par un « vaste plan d'économies », a annoncé jeudi dernier Steeve Briois.

« C'est une volonté, c'est un choix politique, c'est-à-dire que notre priorité ça a été de dire " Nous allons baisser les impôts ", eh bien oui ! nous le faisons, nous baissons la taxe d'habitation de 10 % cette année », a déclaré le nouveau maire frontiste en précisant que cette diminution, qui constitue une baisse des recettes de l'ordre de 517 000 euros, n'engendre « pas de manque à gagner car (...) parallèlement, nous allons mettre en place un vaste plan d'économies ».

« Ce n'est pas mettre en place une austérité, c'est faire des économies sur des choses qui ont été dépensées n'importe comment », explique Steeve Briois en donnant pour exemple la réduction de moitié des abonnements téléphoniques des employés municipaux.

Cette « meilleure gestion » passera notamment par l'arrêt de l'externalisation (recours à des sociétés privées) des prestations et le retour en régie municipale dès 2015 pour les travaux (entretien des pelouses, élagage...). Par ailleurs, outre « la chasse au gaspillage », le nouveau maire, qui a réaffirmé qu'il n'y aura pas de baisse des subventions aux associations ni de suppressions de postes de fonctionnaires, a promis « d'engager la commune dans la voie du développement durable ».

Critiquant la précédente municipalité qui « a laissé à l'abandon » plusieurs bâtiments (piscine municipale, cinéma, hôtel de ville), Steeve Briois a annoncé la mise en place, à partir de 2015, d'un « plan pluriannuel d'investissements pour des projets prioritaires (vidéo-protection, aménagement du centre-ville...) ».

Des investissements et surtout des économies qui devraient permettre de « continuer à diminuer la pression fiscale et (...) dégager des sommes pour investir », a assuré le nouvel élu. Une chose est sûre : avec Steeve Briois, le changement, c'est maintenant !

● **MANTES-LA-VILLE** – Alors qu'un « comité de vigilance et d'action contre le Front national » vient de voir le jour à Mantes-la-Ville, Cyril Nauth, seul maire frontiste francilien élu le 30 mars avec 30,26 % des voix, envisage de retoquer, « dans les voies réglementaires », le projet de construction d'une nouvelle mosquée devant remplacer l'actuelle. Une mesure qui fait pousser des cris d'orfraie au comité de vigilance que Cyril Nauth qualifie de « grotesques et ridicules ». A noter que le nouveau maire de Mantes-la-Ville envisage également un audit sur les finances de la ville.

● **FRÉJUS** — Là encore, David Rachline, nouveau maire frontiste de la ville du Var, avait prévenu : dans son programme figurait en bonne place l'organisation d'un référendum local à propos de la construction d'une mosquée dans le quartier de la Gabelle. Alors, malgré le début des travaux entamés pour l'édification du lieu de culte dont le permis de construire a été accordé en août dernier par l'ancienne majorité UMP de la ville, la construction d'une mosquée est remise en cause.

« Aujourd'hui, les Fréjussiens ne sont pas d'accord avec le projet qui est train de se construire à Fréjus », a indiqué David Rachline, qui a par ailleurs fait retirer le drapeau européen du fronton de la mairie. « Par conséquent, je veux trouver les solutions qui vont permettre un consensus », a-t-il précisé.

● **BÉZIERS** – Emboitant le pas à Marine Le Pen qui indiquait que « les mairies frontistes rétabliront des menus avec du porc » dans les cantines scolaires, Robert Ménard, nouveau maire de Béziers soutenu par le FN, a indiqué qu'il « n'y aura pas de repas halal dans les cantines municipales ».

● **HAYANGE** – Avant de publier sur Twitter une photo montrant que « le drapeau français flotte de nouveau sur l'hôtel de ville » de Hayange, Fabien Englemann, nouveau maire frontiste de la ville de Moselle, a indiqué quelques mesures prioritaires à débattre lors du prochain conseil municipal.

Parmi celles-ci, outre l'engagement à baisser ses indemnités d'élu de 20 %, Fabien Englemann a promis « une meilleure propreté des rues » de la ville et s'est engagé « à faire respecter l'interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, mieux organiser les passages de la police municipale dans les commerces et les quartiers et faire voter un arrêté pour interdire la mendicité agressive en ville ».

● **MARSEILLE** – Dans le 7e secteur de Marseille (XIIIe et XIVe arrondissements), le maire FN Stéphane Ravier reconnaît que ses pouvoirs sont très limités. Toutefois, à l'issue de son élection, il a affirmé qu'il allait « mettre la pression » sur le maire de la ville, l'UMP Jean-Claude Gaudin, afin de réduire le train de vie de la municipalité, de diminuer les subventions aux associations et d'armer les policiers municipaux.

Il souhaite également que le conseil municipal « se penche sur les dépenses » de la ville pour subventionner l'Olympique de Marseille et réclame notamment que le loyer demandé à l'actionnaire du club pour la location du stade Vélodrome « soit doublé ».

● **BEAUCAIRE** – En ce qui concerne Beaucaire, où le frontiste Julien Sanchez a pris les rênes de la ville, le ministre de la Culture Aurélie Filipetti, qui « s'inquiète du devenir de la culture » dans la ville, donne elle aussi dans le « flicage ».

« Pour le moment, on surveille les déclarations faites par certains élus qui ont dit qu'ils allaient étudier les subventions aux associations culturelles en fonction de certains critères et il ne faut pas que cela s'assimile à de l'arbitraire », a déclaré le ministre, qui a cité la ville de Beaucaire dans le Gard parmi les villes à surveiller.

Réponse de Julien Sanchez à cette « stigmatisation » qualifiée de « scandaleuse » par Marine Le Pen : « On aurait pu attendre d'un ministre de la Culture et de la Communication une ouverture à l'autre, le goût de l'échange, un respect de la diversité. Hélas ! ces qualités ne sont visiblement pas partagées à ce jour par Mme Filipetti qui indique sur tous les plateaux télévisés surveiller particulièrement et a priori la culture dans les villes FN, et notamment à Beaucaire, au seul motif que ces villes ne sont pas dirigées par quelqu'un de son parti. Afin de faire tomber les nombreux a priori du ministre, j'invite Mme Filipetti à venir à Beaucaire en septembre pour assister au début de la prochaine saison théâtrale. Au-delà du théâtre, partager un moment avec un maire FN ne fera pas de mal à la nécessaire ouverture d'esprit d'un ministre de la Culture. Cela l'aidera aussi à privilégier l'écoute et le dialogue plutôt que la surveillance a priori, le mépris, le sectarisme et les idées reçues, autant de valeurs qui sont étonnantes pour un haut personnage de l'Etat. »

PIERRE MALPOUGE

Mairie de Toulon

Quand TF1 manipule les décisions de justice

Dans leur volonté obsessionnelle de nuire à Marine Le Pen et aux candidats du FN aux municipales, les médias du Système se sont penchés sur la gestion des villes conquises par le FN en 1995. Certes, tout n'a pas été parfait dans la gestion de Toulon, Marignane ou Vitrolles. Mais dans leur zèle antifrondiste, certains journalistes ont mélangé approximations et mensonges. Ces propagandistes zélés n'ont pas hésité à truquer les faits, voire à manipuler des décisions de justice !

Dans ce domaine où la concurrence est rude, la palme de la mauvaise foi revient provisoirement à un article de TF1 publié le 27 mars sur internet et intitulé « Les villes ex-Front National étaient-elles bien gérées ? »

Selon l'auteur de l'article, Jean-Marie Le Chevallier a été condamné en 2001 par le TGI de Toulon à un an de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende pour « détournement de fonds publics ». Sauf que Jean-Marie Le Chevallier n'a jamais été condamné à payer cette somme et encore moins reconnu

coupable de « détournement de fonds publics ».

Qu'en est-il exactement ?

J.M. Le Chevallier – démissionnaire du FN depuis mars 1999 – et son épouse ont comparu devant le tribunal de grande instance de Toulon le 1^{er} décembre 2000 pour « détournement de fonds publics » et « complicité d'abus de confiance » dans la gestion de l'association Jeunesse toulonnaise, placée en liquidation judiciaire. A quelques semaines des municipales, le couple était essentiellement prévenu « d'avoir donné des instructions pour que soit embauché un prétendu second directeur adjoint qui était en fait à leur service ».

Vidant son délibéré le 19 janvier 2001, le tribunal a condamné J.M. Le Chevallier et son épouse à un an de prison avec sursis, 30 000 francs d'amende (et non 100 000) et un an d'inéligibilité. Mais cette condamnation n'était pas définitive, ce que TF1 passe sous silence. Neuf mois après leur défaite aux municipales, le 19 dé-

cembre 2001, dans cette affaire les époux Le Chevallier ont été définitivement blanchis du chef de « détournement de fonds publics » par la cour d'appel d'Aix-en-Provence. S'ils ont été condamnés à huit mois d'emprisonnement avec sursis (et non un an) c'est uniquement pour « complicité d'abus de confiance ». Enfin, ils n'ont pas été déclarés inéligibles mais ont été condamnés à verser solidairement avec deux autres co-prévenus (1) 120 000 francs de dommages et intérêts à l'association. (2)

On le voit : on est loin des affirmations et approximations de TF1 qui s'est, semble-t-il, contenté de recopier les erreurs de la fiche wikipédia de Jean-Marie Le Chevallier.

Dernière précision : cet article de la première chaîne était précédé de la mention « Vrai-Faux ».

Ça ne s'invente pas !

Henri Blaunac

(1) Le bénéficiaire de l'emploi fictif et le directeur de l'association.

(2) En première instance, cette somme s'élevait à 289 000 francs.

Nos abonnements

www.present.fr

● **Abonnement découverte** : un abonnement pour nous suivre pendant toute cette période électorale : 2 mois pour 35 € (par prélèvement : 17,50 € par mois).

● **Abonnement jeunes lecteurs 15-22 ans** : 6 mois pour 49 € (par prélèvement : 8 € par mois).

● **Abonnement jeune adulte 23-33 ans** : 6 mois pour 99 € (par prélèvement : 16,50 € par mois).

● **Tarif normal** : à partir de 34 ans : 12 mois pour 299 € (par prélèvement : 25 € par mois).

● **Plus de 50 ans** : 24 mois pour 580 € (par prélèvement 25 € par mois).

● **Abonnement transmission**

Vous voulez transmettre votre idéal et votre identité aux jeunes générations ? 2 ans pour 1 200 € (par prélèvement 50 € par mois). Trois livres au choix écrits par l'un de nos rédacteurs seront offerts. Ainsi qu'un dessin original de Chard.

PRÉSENT

5, rue d'Amboise - 75002 Paris
Phone : 01.42.97.51.30
Fax : 01.42.61.97.79

Directeur (1981-2013) : Jean Madiran (†). SARL PRÉSENT pour 99 ans au capital de 135 555 euros, sise 5 rue d'Amboise, 75002 Paris. Gérant : Zita de Lussy. Imprimerie RPN - 93190 Livry-Gargan. Dépôt légal : 2e trimestre 2014. CPPAP : 0518 C 83178 - ISSN : 07.50.32.53. Directeur de la publication : Zita de Lussy. Rédacteur en chef : Samuel Martin. Directeur du jour : Caroline Parmentier.



Blogs à part

Cachez ce sein – Ségolène Royale ne rigole avec le « dress code ». Sur le blog Fdesouche, on apprend que « des consignes draconiennes ont été mises en place depuis que Ségolène Royale s'est installée dans son ministère ». L'installation de l'ex du Président à l'hôtel de Roquelaure, siège du ministère de l'Écologie, a jeté un froid sur le personnel, essentiellement féminin. En cause : « Des consignes ont été passées qui forment une sorte de code de conduite en vue de respecter l'étiquette. » Ainsi, « le caractère draconien des messages apparaît à beaucoup comme hors norme. Il est notamment exigé du personnel féminin une tenue décente avec interdiction des décolletés », indique une source à l'hôtel de Roquelaure ». Par ailleurs, Fdesouche relève que, « toujours selon le personnel, la "dame de fer" de la région Poitou-Charentes se déplacerait dans les couloirs du ministère précédée d'un huissier qui l'annonce, de sorte que le personnel doit se lever sur son passage ». Cerise sur le Chabichou : « Lorsque la ministre déjeune dans son salon, les membres de son cabinet ne doivent pas emprunter le couloir adjacent pour cause... de nuisances sonores. » Royale, la Royale !

Quand on aime, on ne compte pas ! – Dans la série « mariage entre trois personnes », on n'arrête pas le progrès. Ainsi, aux Etats-Unis, relève le Salon Beige, « Kitten, Brynn et Doll ont organisé une parodie de mariage dans le Massachusetts, où le "mariage" entre deux personnes du même sexe est légal depuis 2004 mais pas encore le mariage entre trois personnes, en l'espèce trois femmes ». Et maintenant, le « troupe » attendrait son premier enfant. Les trois « mamans » en roucoulent d'avance. A quand le premier « trivorce » ?

Pôle Emploi ou Pôle Roumain ? – Boulevard Voltaire relève que « depuis le 1er janvier dernier, le statut transitoire en France et dans d'autres Etats membres restreignant l'embauche de ressortissants roumains et bulgares – membres de plein droit de l'UE – ayant expiré, les employés de Pôle Emploi font face à un afflux de travailleurs roumains. (...) Pourquoi un tel engouement pour s'inscrire à un organisme plus riche en demandes qu'en offres d'emploi ? Parce qu'une telle inscription permet d'obtenir nombre d'avantages, notamment des formations en "français langue étrangère", des cours d'alphabétisation, l'ouverture à des droits aux aides sociales accordées par les communes (...) sans parler du système de santé français ». Pôle Emploi, une sorte de... « romservice » en somme.

PIERRE MALPOUGE

Demain dans "Présent"

Nouvelles de la France qui vient

Ce pacte de stabilité qui déstabilise le PS

Aujourd'hui 29 avril, Manuel Valls présente à l'Assemblée nationale son pacte de stabilité et de croissance. Trois députés PS proches de Martine Aubry ont déjà annoncé par voie de presse qu'ils ne le voteraient pas. Sans adopter une position aussi radicale, beaucoup de députés socialistes, et pas seulement ceux de l'aile gauche du parti, souhaitent envoyer au gouvernement « un message d'alerte ». Quelle forme celui-ci prendra-t-il ? Sans doute se résumera-t-il à des coups de gueule, coups de mentons et coups d'épée dans l'eau. Et peut-être, à tout casser, par deux ou trois dizaines d'abstentions. La grande majorité des parlementaires PS, bon gré mal gré, voteront, même en traînant des godillots, les options que leur proposera Manuel Valls pour redresser les finances publiques. Retourner devant les électeurs ? Ce serait, pour le PS, prendre le risque d'être laminé... Les frondeurs se montreront peut-être téméraires dans leurs récriminations et gesticulations, tapant du poing sur leurs pupitres, mais leur rébellion n'ira pas plus loin.

Il sera tout de même intéressant de mesurer quel degré d'intensité atteint la défiance du groupe PS et de leurs alliés écolos

à l'égard du chef de l'Etat et de l'exécutif. « Nous n'avons pas été élus pour faire cette politique », regimbent ou se lamentent une bonne partie des députés socialistes. Certes, ils ont été élus pour « redistribuer », selon l'immuable programme de la gauche. Problème : il n'y a plus rien à redistribuer. Seulement des dettes à partager et des déficits à résorber. Fillon, dès son installation à Matignon, l'avait constaté (deux mois avant la crise) : « Je suis à la tête d'un Etat en faillite. » Sept ans après, dont deux années de socialisme, nous en sommes à la liquidation.

Après Justin Bridou et Aoste, Publicis-Omnicom, PSA-Dongfeng, Lafarge-HOLCIM, le rachat d'Alstom fait dire à un économiste en vogue : « Nous sommes en train de devenir insignifiants. » Insignifiants parce que les fantoches de l'UMP qui nous gouvernent depuis trente ans, de promesses indigentes en politiques misérables, ont peu à peu façonné la France à leur image : celle d'une médiocrité univoque et sans éclat. Une médiocrité et une « insignifiance » auxquelles François Hollande donne un visage parfait...

JEAN COCHET

Rachat de la branche énergie d'Alstom

Le gouvernement exerce – un peu tard – sa « vigilance patriotique »

Alors que le groupe industriel a décidé dimanche soir, au terme d'un conseil d'administration, de poursuivre pendant deux jours sa « réflexion stratégique » sur l'avenir de sa branche énergie, convoitée à la fois par le géant américain General Electric et l'Allemand Siemens, le gouvernement, plus que de conserver ce fleuron de notre industrie dans le giron français, essaie surtout aujourd'hui de ne pas perdre la face.

Entre l'Américain et l'Allemand

Lundi matin, François Hollande devait ainsi recevoir Jeffrey Immelt, le PDG du mastodonte américain General Electric qui compte 305 000 salariés dans le monde, affiche 146 milliards de dollars de chiffre d'affaires et souhaite racheter les actifs d'Alstom représentant plus de 70 % de l'activité du groupe industriel français dans l'énergie et un chiffre d'affaires de 14 milliards d'euros. Une rencontre qui intervenait un peu tard, car General Electric et le groupe français dirigé par Patrick Kron s'étaient déjà quasiment mis d'accord sur une transaction estimée par la presse à quelque 10 milliards d'euros, qui ne concernerait pas la branche transport. Mais, dimanche matin, l'Allemand Siemens, craignant visiblement de se retrouver face à un puissant concurrent en cas de rapprochement entre GE et Alstom, devait jouer les trouble-fête en annonçant avoir fait part à Alstom « de sa disposition à échanger sur les questions stratégiques soulevées par une coopération future ». Siemens a proposé par écrit de reprendre l'activité énergie d'Alstom convoitée par GE contre une somme en cash, à laquelle s'ajouterait « la moitié de sa branche transports ». Evaluant cette activité entre 10 et 11 milliards d'euros, l'Allemand assurait vouloir « maintenir les emplois en France pendant au moins trois ans » et « continuer à développer l'activité ». Concernant enfin l'activité nucléaire d'Alstom, Siemens se disait prêt à « discuter avec le groupe et ses actionnaires de solutions appropriées pour ses actifs nucléaires, qui pourraient passer par une cotation distincte ». Une offre qui ne sied guère au PDG d'Alstom, qui s'est déclaré viscéralement opposé à tout rapproche-

ment avec le groupe allemand. Comme le groupe Bouygues, premier actionnaire d'Alstom avec 29,4 %, favorable à la solution General Electric.

« Préférer une voix patriote »

Après une réunion en urgence entre Hollande, le Premier ministre et les ministres de l'Economie Montebourg et de l'Energie Royal, l'exécutif devait affirmer dimanche vouloir « défendre les intérêts stratégiques français », mais sans vraiment proposer de solution. C'est que, comme le notait Marine Le Pen, « l'Etat qui, avec succès, avait pu sauver Alstom en 2003 en prenant

21 % du capital, butte à présent sur le barrage de l'Union européenne construit par les traités de l'UMP et du PS. Ce que la Commission avait jadis toléré du bout des lèvres nous est à présent sèche-ment refusé, marquant là le désastre de notre soumission ». Aussi, ajoutait la présidente du FN, « sauver Alstom et ses 18 000 emplois directs sur le territoire par une solution nationale est donc une obligation stratégique, sociale et morale. Il faut refuser le faux choix du dépeçage américain ou allemand et y préférer une voie patriote, française, par le rachat des parts de Bouygues, principal actionnaire, par la Caisse des dépôts et consignations ».

FRANCK DELÉTRAZ

Délinquance sans frontière. Et sans nationalité ?

Le MRAP porte plainte contre Le Progrès. Il n'apprécie pas que le quotidien lyonnais ait publié dans son numéro du 22 avril dernier une enquête sur les mafias étrangères qui sévissent dans la région Rhône-Alpes, nommant les spécificités nationales de chacune d'elles.

Aux « Géorgiens, Albanais, Roms gens du voyage », les cambriolages. Aux « Bulgares, Roumains, Russes, groupes des cités marseillaises », le piratage des distributeurs de billets. Aux « Roms et gens du voyage », le vol de la ferraille. Aux « Africaines, Roumaines, Bulgares, Albanaises, Russes, Ukrainiennes », la prostitution.

Toutefois, cette délinquance sans frontière, enfant terrible de l'espace Schengen, ne représente encore que 27 % de la criminalité totale. Les 73 % de délinquants restants sont bien de chez nous, très majoritairement issus des cités. « Vols (souvent avec violence), braquages, trafics de drogues... »

Le MRAP accuse donc le quotidien lyonnais de « stigmatiser des catégories entières de citoyens en raison de leur origine » et entend poursuivre le journal pour « incitation à la haine raciale ». Confondant ainsi, par un curieux amalgame, la pègre de ces pays avec la majorité de leurs ressortissants.

Affaire Halimi : les non-dits

Ce mercredi sort en salle *24 jours*, film qui retrace le drame vécu en 2006 par Ilan Halimi et sa famille, victimes de Youssouf Fofana. Le réalisateur Alexandre Arcady était vendredi l'invité de « L'heure du crime » sur RTL.

Qu'est-ce qui a entravé l'enquête, restée secrète durant les 24 jours de l'enlèvement ? A posteriori, Fofana aurait pu être identifié et Halimi sauvé mais les autorités ne laissèrent rien filtrer d'une affaire dont les rares éléments guidaient la police vers la banlieue sud. Arcady justifie la retenue de la police par la crainte de « jeter de l'huile sur le feu » : « Il faut dire aussi que c'est six mois après les émeutes de 2005... » Antiracisme oblige, on ne pouvait désigner comme suspects des habitants de cités. Et Arcady de conclure : « En France souvent on croit régler les problèmes en les cachant sous le tapis. »

C'est si vrai que lui-même, en tout début d'émission, avait usé d'un tapis encore plus épais.

A la question de Jacques Pradel sur ce qui l'a poussé à raconter cette histoire, Arcady embraye sur l'antisémitisme de Fofana : « C'est une sorte d'aberration absolue, de fantôme incroyable qui remontent vraiment aux heures les plus sombres de l'Europe... » En matière de fantôme et d'aberration, vraiment, Alexandre Arcady n'est pas en reste. Le reste de l'émission se déroula sans que soient prononcés les mots d'immigration et d'islam. Des mots inutiles ou embarrassants, lorsqu'on évoque Youssouf Fofana, immigré de la seconde génération, né à Paris dans le XIIe arrondissement et fidèle de la mosquée de Bagneux ?

SAMUEL MARTIN

Fictions...

Une trentenaire canadienne a-t-elle été réellement violée le 22 avril dans les locaux mêmes du 36 quai des Orfèvres – que, très éméchée, elle avait demandé de visiter nuitamment – par des fonctionnaires de police, haut gradés et flics de base fraternellement unis dans cette forfaiture ? Tandis que la justice suit son cours, cette affaire, qui fait grand bruit, m'en rappelle une autre : celle de Denyse Beaulieu, Canadienne elle aussi. Une pouf rondouillarde et dépoitraillée (Ségolène Royal lui aurait interdit l'accès à son ministère) qui, avant la présidentielle de 1988, se répandit en articles, en interviews, en conférences de presse et, escortée ou cornaquée par George-Marc Bénomou, alors rédacteur en chef du magazine *Globe* lancé par Pierre Bergé et dirigé par Bernard-Henri Lévy, écuma les plateaux de télévision pour raconter par le menu comment elle n'avait dû qu'à son intelligence et à son énergie d'échapper en Bretagne à un violeur nommé Le Pen dont la « blondeur urinaire » (sic) et « le menton empâté (...) de sous-officier » (resic) lui avaient donné « la nausée ».

Il se trouve que François Brigneau avait été témoin de l'ignoble entreprise. Dont il donna une version toute différente : ayant sollicité Le Pen de le suivre en campagne pour un reportage, la grosse Denyse n'avait cessé de l'allumer, le coïquant dans un coin de la voiture pour se frotter à lui comme une chatte en chaleur, jusqu'à ce que le président du Front national, excédé, la remette à sa place.

Quelques semaines plus tard, s'étant acquis une belle publicité grâce au « nouveau scandale Le Pen », Mme Beaulieu sortit aux éditions Carrère un petit livre intitulé *Mes nuits avec...* (Le Pen, donc, mais aussi Barre, Chirac, Léotard, Fabius, Marchais et même Michèle Barzach – ne manquait que DSK). Il était sous-titré : « Fictions politico-libertines ». Qu'importe, le mal était fait, et toute la médiaklatura avait marché comme un seul homme.

CAMILLE GALIC

Les revues sont de la revue

■ SCIENCE & CONSCIENCE



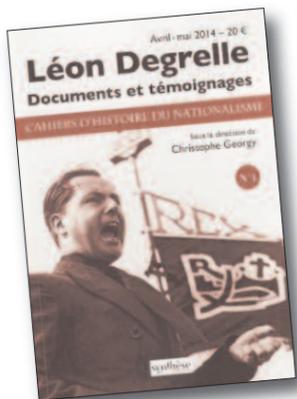
Le dossier central du dernier numéro de la revue *Science & Conscience*, qui traite des neurosciences, du holisme, de la physique quantique et de la métaphysique, s'intitule : « Liens quantiques. Les fabuleux pouvoirs de la conscience. »

Il reste encore quelques scientifiques qui prônent que matérialisme scientifique est synonyme de science : tout savoir serait composé de particules matérielles et tout ce que nous expérimentons (incluant nos pensées, nos émotions, nos croyances, nos intentions, notre sens de soi et nos épiphanies spirituelles) résulterait de l'activité des neurones dans notre cerveau. Un

jour, très proche sans doute, montrera que « cette croyance était l'un des concepts les plus malencontreux de l'humanité, comme celui de la terre plate », comme l'a écrit le professeur Larry Dossey, auteur notamment de *The Power of Premonitions*.

• En vente en kiosque.

■ CAHIERS D'HISTOIRE DU NATIONALISME



C'est le premier numéro d'une revue (fort bien faite, ma foi) qui, tous les deux mois, proposera la (re)découverte d'un homme, d'un mouvement, d'un événement. Le tout raconté et analysé par des spécialistes, des acteurs, des témoins.

On commence avec Léon Degrelle (1906-1994), vingtième anniversaire de sa disparition oblige. On pourra certes regretter que ce *condottiere* du XXe siècle, qui avait commencé au Rex (dont le nom complet était Christus Rex, rappelons-le), allât ensuite se commettre avec une sorte d'antéchrist germanique. Était-ce cependant une raison suffisante pour persécuter sa famille et ses proches après guerre ? Et

pour que la Belgique boutique crée une loi tellement scélérate qu'elle fut connue sous le nom de *Lex Degrellania* pour la tenir à vie loin de sa patrie ? Pas sûr.

• *Cahiers d'histoire du nationalisme*, c/o Synthèse nationale, 116, rue de Charenton, 75 012 Paris.

■ SYNTHÈSE NATIONALE



La revue *Synthèse nationale*, qui paraît tous les deux mois, en est déjà à son 35e numéro. Et ce numéro est particulièrement bien venu qui est largement consacré à la théorie dite du genre : « Gender : quand le lobby LGBT nie la biologie. »

Pour le reste ? Eh bien, j'ai particulièrement retenu les articles qui me parlent le plus (et pas ceux, comme celui sur l'Ukraine, qui ne correspondent pas à ce que je pense, préférant ceux qui abattent les statues de Lénine à ceux qui défilent sous des drapeaux communistes...). Par exemple, l'excellent papier de Francis Bergeron

consacré aux « Guerriers du Levant », l'interview de Roger Holeindre sur la Grande Guerre, l'hommage à notre ami Olivier Grimaldi, bien sûr. Olivier était savant sur beaucoup de choses. Mais, à la différence de ceux qui ne savent pas grand-chose mais l'ouvrent quand même, il était modeste et discret. Comme le dit un proverbe kabyle, les mouches n'entrent pas dans la bouche du sage. Il nous manque.

• *Synthèse nationale*, 116, rue de Charenton, 75 012 Paris.

■ MÉMOIRE VIVE



Mémoire Vive est le magazine du CDHA (Centre de documentation historique sur l'Algérie). A ce titre, chaque numéro est une précieuse mine de renseignements étayés de textes, de documents, de témoignages.

Au sommaire de ce numéro (1er trimestre 2014), un gros dossier sur les combattants d'AFN dans la Grande Guerre. Des Français d'Algérie (et certains naturalisés de fraîche date) qui, au sein des régiments qui furent de tous les combats, sont tombés sur le sol d'une patrie que la grande majorité d'entre eux foulaient pour la première fois. Et ils remirent ça, sans barguigner, en 39-45.

Mémoire Vive rappelle fort opportunément que Bône et Philippeville furent bombardées, le 4 août 1914, par les croiseurs allemands *Breslau* et *Goeben*. A Bône, un agent des Ponts et Chaussées, André Gaglione, fut tué lors du bombardement. C'est officiellement la première victime française de la guerre de 14-18.

• *Mémoire Vive*, 29, avenue de Tübingen, 13 090 Aix-en-Provence.

ALAIN SANDERS

Élections libanaises

Michel Aoun : le joker

Le premier tour de l'élection présidentielle au Liban n'a pas débouché sur l'élection d'un nouveau chef de l'Etat, aucun des candidats en lice n'ayant réussi à recueillir les 86 voix nécessaires pour accéder à la magistrature suprême au premier tour. Samir Geagea a obtenu 48 voix, Gemayel une, 52 votes blancs ont été comptabilisés et 7 bulletins annulés, le candidat centriste présenté par Walid Joublatt, Henri Helou, obtenant 16 suffrages, ce qui confirme le leader druze du PSP (Parti Socialiste Progressiste) dans son rôle d'arbitre, capable le moment venu de négocier les voix de son poulain.

Pour le député Henri Hérou le scrutin était « démocratique dans tous les sens du terme » et « la seule solution aux crises au Liban est l'élection d'un candidat modéré qui rassemblerait tout le monde ».

Après le premier tour, plusieurs députés se sont retirés de l'hémicycle, provoquant un défaut de quorum et poussant le président du Parlement à fixer au mercredi 30 avril le deuxième tour de la présidentielle. De leur côté, les députés du Bloc de Michel Aoun se sont retirés immédiatement après le premier tour, provoquant un défaut de quorum pour procéder au tour suivant.

Les pressions se précisent : « *Pas de consensus, pas de quorum* », affirme le CPL (Courant Patriotique Libre de Michel Aoun).

La coalition du 8-Mars (Hezbollah-CPL-Amal) n'a toujours pas présenté officiellement son candidat mais des sources proches du général ont rappelé que « *par le passé aucun président n'a été élu avant d'être choisi en avant-première par un accord régional* », laissant entendre que le 8-Mars recherchera un tel accord en faveur de son champion, Michel Aoun.

Dans le cas contraire, ces sources ont ajouté que « *le quorum ne sera pas atteint tant qu'un candidat de consensus ne sera pas désigné* ».

Le principal organe de la presse libanaise anglophone, le *Daily star*, n'a pas hésité à qualifier l'élection

présidentielle de *presidential horse trading* ou foire aux chevaux présidentielle !

Aoun et la Guerre de libération

Né en 1933 dans une banlieue mixte chiite-chrétienne du sud de Beyrouth, il est l'ex-commandant en chef de l'armée libanaise et le président du Courant Patriotique Libre.

Le 22 septembre 1988 et en l'absence d'élections présidentielles pour désigner son successeur, Amine Gemayel nomme Michel Aoun Premier ministre à la tête d'un cabinet militaire de transition face à un cabinet illégal mené par le sunnite Selim Hoss. Aoun lance la « Guerre de libération » contre l'occupation syrienne en 1989, provoquant le bombardement massif des régions chrétiennes et du palais présidentiel où il est installé, puis la guerre fratricide contre les Forces libanaises de Samir Geagea. En quelques mois, la population de Beyrouth passe de un million d'habitants à 100 000. Le 13 octobre 1990, avec le feu vert des Etats-Unis, les forces syriennes envahissent la capitale, tuant des centaines de militaires et de civils désarmés sur leur passage. Michel Aoun s'enfuit à l'ambassade de France qui organise son extradition dans la nuit, laissant sa famille et ses fidèles aux mains des Syriens.

En octobre 2002, le général se rend aux USA pour soutenir la feuille de route des néo-conservateurs visant à imposer des sanctions économiques à l'état syrien. Le général répondra aux critiques qui fusent et lui reprochent de faire le jeu d'Israël dans le journal *Al Nahar* : « *Le fait de faire passer le Syrian Accountability Act signifie que les Américains n'offriront pas le Liban aux Syriens sur un plateau. Cela ne mérite-t-il pas de parler avec les supporters du SAA même si ces derniers sont juifs ?* »

Retour au pays

En 2005, dans la foulée du retrait syrien, il rentre au Liban et remporte 21 sièges aux législatives sous la houlette du 14-Mars. Il signe

pourtant, dès 2006, un accord politique avec le Hezbollah, accordant *de facto* à la milice pro-iranienne une couverture chrétienne, notamment lorsque le Hezb déclenche unilatéralement le conflit de juillet 2006 avec Israël, puis en été 2007 lorsqu'il soutient Hassan Nasrallah qui menace alors le gouvernement libanais en prise avec une milice terroriste sunnite pro-Assad au Nord Liban, déclarant le camp palestinien de Nahr el Bared *ligne rouge à ne pas franchir* bien que les terroristes du Fath el Islam s'y soient réfugiés après avoir égorgé une vingtaine de soldats libanais dans leur sommeil, puis encore lors de la tentative de coup d'Etat manquée en mai 2008.

En 2009 il est reçu en chef d'Etat par Bachar el Assad et remporte haut la main les législatives en confirmant sa position de premier parti chrétien avec 27 députés. En 2010 son bras droit de toujours et compagnon d'exil, le député et général Fayez Karam, est arrêté pour trahison et collaboration avec Israël. Il sera curieusement condamné à... deux ans de prison, ce qui soulève la question de la nature des *non-relations* du 8-Mars avec l'état hébreu.

Politicien chevronné, incontournable, fort de son Bloc parlementaire et du soutien du Hezbollah, Aoun est un habitué du blocage des institutions et il compte bien peser de tout son poids sur les élections présidentielles pour offrir à ses alliés un siège à la mesure de son ambition.

Sophie Akl-Chédid

Ne manquez pas le 10 mai notre Numéro spécial Européennes

8 pages couleurs

Notre souveraineté face à leur Europe

Tribunes libres et entretiens exclusifs

avec

Marine Le Pen, Christine Boutin, Paul-Marie Coûteaux, Yves-Marie Laulan...

Un jour, un saint par Yves Chiron

Mardi 29 avril

SAINT PIERRE DE VÉRONE



PIETRO ROSINI est né vers 1205 à Vérone dans une famille adepte de l'hérésie cathare. Lui-même n'en fut jamais partisan. Il est entré au couvent dominicain de Milan vers 1232. Il fut d'abord un grand prédicateur dans diverses villes. En septembre 1251, il fut nommé, par le pape Innocent IV, inquisiteur pour les diocèses de Milan et de Côme. Contrairement à une image longtemps répandue, Pierre de Vérone « ne constitue nullement le prototype de l'inquisiteur sanguinaire » (A. Boureau). Pour convaincre de renoncer à l'hérésie, il recourut plutôt à la prédication et au dialogue. En avril 1252, des notables milanais cathares payèrent un paysan inculte, Carino, pour assassiner l'inquisiteur qui obtenait beaucoup de conversions. Il fut tué sur la route de Côme à Milan. Son assassinat provoqua un grand émoi. Dès le mois d'août suivant, Innocent IV autorisa une enquête en vue de sa canonisation comme martyr. La canonisation eut lieu en mars 1253 et sa fête fut fixée au 29 avril.

La pensée du jour : « Les hommes devraient avoir peur de la corruption spirituelle et de la lâcheté » (G. K. Chesterton).

M 00196 - 429 - F: 1,30 €

